PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
11	1

Date de convocation
10/12/2025

Acte rendu exécutoire, transmis à la Préfecture le : 18/12/2025

Acte affiché le : 19/12/2025

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, Dominique Cogen, Jean-François Dumonteil, Catherine Henry, Joëlle Le Bihan, Hubert Le Lann, Jean-Charles Lohé, Jacqueline Mazéas, Michel Morvant, Éric Prigent, Bernard Saliou

Suppléant présent votant : Paul Cozic

Titulaires excusés : Tugdual Braban, Renée Courtel, Catherine Boudiaf, Françoise Guillerm, Eléonore Kogler, Sandra Le Nouvel, Guillaume Robic, Patrick Urien

Suppléants présents non votants :

Suppléants excusés non votants :

L'An deux mille vingt-cinq, le 17 décembre s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

Aménagement de pôles de services sur Baud Communauté : Autorisation de solliciter l'enveloppe investissement de la Région Bretagne

Dans le cadre de sa feuille de route « Itinérance douce terrestre », la Région Bretagne souhaite renforcer l'offre de services le long des itinéraires cyclables afin d'améliorer l'accueil et le confort des cyclotouristes.
En cohérence avec cette orientation, le plan d'action 2021 de la Destination Coeur de Bretagne – Kalon Breizh prévoit le recours au volet 3 du dispositif régional pour déployer des actions partagées issues de la stratégie intégrée, notamment en matière d'aménagement de pôles de services le long des véloroutes et voies vertes.

Sur le territoire de Baud Communauté, la Voie Verte V8, qui longe la vallée du Blavet, constitue un axe structurant pour le développement du tourisme itinérant. Trois sites prioritaires ont été identifiés :

- Saint-Nicolas-des-Eaux (Pluméliau-Bieuzy) : pôle principal
- St Rivalain (Saint-Barthélemy) : pôle secondaire
- Pont-Augan (Baud) : pôle secondaire

Ce projet s'inscrit également dans la continuité des actions portées par Baud Communauté dans le cadre du contrat de canal. Il vient renforcer la dynamique engagée autour de la valorisation touristique, paysagère et économique du canal et de ses abords, en améliorant les conditions d'accueil et de découverte pour les usagers de la V8 et du chemin de halage.
Par ailleurs, un Schéma Directeur des Mobilités Douces a été approuvé en février 2024. Celui-ci prévoit de renforcer le maillage de stationnements vélos sur le territoire, notamment à proximité des pôles générateurs de déplacements tels que la V8.

Sur la portion de la V8 entre Saint-Nicolas-des-Eaux et Pont-Augan, le projet prévoit :

- La création de plusieurs stationnements vélos de courte durée sous forme d'arceau simple pour compléter les aménagements existants le long de la V8 ;
- L'aménagement d'un stationnement de longue durée sécurisé sous forme de vélo-box, garantissant la sécurité des équipements des cyclistes itinérants à Saint Nicolas des Eaux, commune de Pluméliau Bieuzy.
- L'installation de tables de pique-nique sur deux pôles secondaires : Tréblavet et Talhouët sur la commune de Saint Barthélémy, identifiées comme prioritaires pour l'ajout d'équipements.
- L'installation de signalétique et de communication claire pour diriger le public vers les équipements installés.

Des travaux de génie civil (réalisation de plots et de dalles en béton nécessaires à la pose des équipements) seront réalisés.

Le projet vise à :

- Renforcer le confort et la sécurité des usagers de la V8 ;
- Structurer une offre d'accueil homogène et lisible sur le linéaire de la vallée du Blavet ;
- Contribuer à la valorisation touristique du territoire Coeur de Bretagne en encourageant une pratique durable et accessible du cyclotourisme ;
- Consolider la stratégie du Contrat de Canal, en complétant les actions menées sur les pôles d'accueil et les aménagements de valorisation du Blavet.

Ce projet répondant aux ambitions et au positionnement de la Destination, il est proposé que Baud Communauté puisse solliciter l'enveloppe régionale « investissement » pour un montant de 10 692 € HT.

Dépenses	Montants HT	Recettes	Taux	Montants HT
9 stationnements vélo courte durée pour 18 vélos - arceaux	1 160 €	Dispositif du Conseil Régional	50%	10 692 €
2 stationnements moyenne et longue durée - 1 vélo box fermé pour 2 vélos et 1 vélo box fermé pour 4 vélos	17 070 €	Autofinancement	50%	10 692 €
1 table de pique-nique	687 €			
1 table de pique-nique couverte	1 643 €			
Flocage et signalétique	824 €			
Total dépenses	**21 384 €**	**Total recettes**		**21 384 €**

Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

Valide ce projet et autorise Baud Communauté à effectuer la demande de subvention d'un montant de 10 692 € HT auprès de la Région Bretagne.

Le Président,
Jean-Charles Lohé